

Cler'Quoi ?

B O N N E A N N É E 2 0 2 2 !



ÉDITO

Chers habitants de Clerques,

En tant que maire et au nom de tout le conseil municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2022.

Une nouvelle fois, le contexte sanitaire nous empêche de nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie de vœux. Vu la contagiosité du variant omicron et la désorganisation déjà avancée du pays, il serait en effet déraisonnable de maintenir la tenue d'un verre de l'amitié tous ensemble... Nous espérons vraiment que ce soit là enfin la dernière grande vague menaçante de cette pandémie éprouvante.

L'année écoulée aura été l'occasion d'enregistrer la naissance de quatre nouveaux Clerquois, mais aussi d'apprendre la nouvelle de deux décès, dont celui de notre doyenne.

Tout au long de cette année 2021, le conseil municipal, que je remercie chaleureusement pour son engagement sans faille et sa force de proposition, a continué à œuvrer pour l'entretien et l'amélioration de notre village. Le recrutement à l'année de M. Wallet en tant que cantonnier, la réfection de l'impasse de la pisciculture, la création d'une bibliothèque associative, auront été quelques-uns des moments importants de cette année, qu'une rétrospective détaille dans ce 7^{ème} numéro du journal Cler'quoi ?

2021 nous a également permis de nous retrouver lors d'évènements conviviaux qu'une météo accommodante a eu le bon goût de ne pas gâcher. Je suis convaincu que le comité des fêtes parviendra encore à nous surprendre en cette année 2022 !

Quoi qu'il en soit sur le front sanitaire, cette nouvelle année sera aussi l'occasion de changements, avec la tenue de grandes échéances démocratiques. C'est l'occasion pour nous, les citoyens, de nous mobiliser pour exprimer le choix de la société que nous souhaitons pour l'avenir, à travers les élections présidentielles d'avril, suivies des élections législatives en juin.

D'un naturel optimiste, je fais le vœu que, sur le plan médical comme politique, 2022 nous prépare des lendemains meilleurs !

Alors une nouvelle fois, bonne année 2022 !

Votre maire, Aurélien Dommanget

LA VIE DE LA COMMUNE

Travaux

Les travaux de l'impasse de la Pisciculture sont maintenant terminés. Ces travaux ont été effectués dans un premier temps pour canaliser l'écoulement des eaux de pluie, qui avaient détérioré la chaussée. La pose d'une grille d'absorption sur la largeur de la route s'est avérée indispensable pour capter l'eau et éviter qu'elle ne coule dans la rue. La pose d'une plus grosse canalisation sur toute la longueur de la rue et de grilles d'écoulement supplémentaires devraient permettre de capter le reste. Au bout de la rue, la pose d'un enrochement a été décidée afin de maintenir le talus à l'endroit des évacuations. Le revêtement de la rue a été refait. Au croisement de la route de Guémy et de l'impasse rue à vaches, la grille d'écoulement a été restaurée et raccordée à la nouvelle canalisation. Tous ces travaux, d'un montant de près de 50000 euros, permettront une tenue durable de la voirie.



Cérémonies



La commémoration du 11 novembre a eu lieu au monument aux morts. Les enfants de Clerques ont chanté la Marseillaise et la Ballade Nord-irlandaise, accompagnés à l'accordéon, face à un public conquis.

70 personnes ont ensuite partagé l'apéritif à la salle des fêtes.

Notre précédent maire, Marc Garénaux, a été distingué en tant que maire honoraire, titre honorifique décerné pour les années passées au service de la commune, le samedi 23 octobre 2021. M. Leclercq, député de la 6e circonscription lui a décerné la médaille de l'Assemblée Nationale et M. Thirard, sous-préfet, le diplôme de maire honoraire.



Colis des aînés



Après une préparation attentive des membres de la commission Action Sociale de Proximité, les colis ont été distribués le 23/12/21 pour 71 personnes à partir de 65 ans.

Le repas initialement prévu le 21/12/21 a été reporté au dimanche 20/03/22, en raison du contexte sanitaire.

Vie du RPI

Le samedi 08 janvier, les élèves du RPI des classes de MM. Prudhomme et Duriez sont partis en classe de neige à Réchastel, dans les Alpes de Haute Provence.

Une fois encore le Covid est venu perturber l'évènement, empêchant au dernier moment des élèves testés positifs de monter dans le bus pour ce voyage. Nous partageons leur grande déception.

Toutefois, le séjour s'est bien passé, profitant d'une météo favorable, et les enfants sont tous bien rentrés le 16 janvier, ravis de cette belle expérience.



INFORMATIONS DE LA MAIRIE

RECENSEMENT du 20/01 au 19/02. Mme Gilliot, secrétaire de mairie, sera votre agent recenseur. Vous trouverez les renseignements utiles sur le document joint à ce journal.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES: la date limite pour pouvoir voter lors des présidentielles est fixée au 04/03/2022.

PROCHAINES ÉLECTIONS: les présidentielles auront lieu le 10/04/22 et le 24/04/22, les législatives le 12/06/22 et le 19/06/22.

INFORMATION: une chasse au sanglier se déroulera les 22 et 23/01/22 dans les bois de Clerques et d'Audenfort.

La mairie est ouverte au public le mardi de 10h30 à 12h et le samedi de 10h30 à 12h00. Possibilité d'appel téléphonique le jeudi matin.
Demandes de rendez-vous: appel pendant les horaires d'ouverture de la mairie au 03.21.35.06.32 ou mail à mairieclercques@wanadoo.fr
En cas d'urgence, vous pouvez appeler Monsieur Aurélien DOMMANGET, Maire, au 06.86.33.23.90



Facebook: Bien vivre à Clerques

VIE ASSOCIATIVE

LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes vous remercie pour votre participation aux animations proposées .

La mairie a délégué au comité des fêtes l'organisation du traditionnel repas du 11 novembre.

C'est à la Taverne du Semeur que 37 personnes ont savouré un repas de fête, dans le partage et la bonne humeur.



Le 20 novembre, 50 tables ont été réservées pour la première brocante enfants. Restauration et buvette sous chapiteau, préparées et animées par les bénévoles, occasion de se retrouver entre amis....
Une belle journée réussie!

Pour la Saint-Nicolas, 57 enfants ont été invités au spectacle de magie, ont rencontré ce vieux monsieur à la barbe blanche, ont pu monter sur l'ânesse Eglantine, ont goûté des crêpes et sont repartis avec des bonbons et un calendrier de l'Avent!



LA CHOUETTE BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque associative du village est ouverte dans les locaux de la salle du conseil le mercredi de 15h à 17h30 et le samedi de 10h à 12h. Les bénévoles vous accueillent avec grand plaisir et sont présents pour vous conseiller. De nouveaux ouvrages (livres enfants, romans, policiers...) sont ajoutés chaque semaine. Très bientôt un département consacré aux ouvrages à gros caractères sera installé. Ces livres amèneront un confort de lecture optimal aux personnes âgées ou avec des problèmes de vue. Des catalogues contenant la liste complète des ouvrages disponibles sont à votre disposition sur place et vous pouvez également les emporter chez vous pour les consulter.